

Actualisation du site internet

Présentation

Depuis septembre 2018, N&P dispose d'un nouveau site internet.

Un questionnaire avait été préalablement adressé aux groupes pour le Conseil fédéral(CF) de février 2017 puis un cahier des charges avait été validé par le CF d'octobre 2017.

Il ressortait de ce cahier des charges que ce site internet avait vocation à présenter la fédération Nature & Progrès, ses groupes, sa vie associative, sa revue et autres publications ainsi que son actualité, son engagement sociétal. Il devait donc intégrer des informations associatives, sur la Mention et sur les adhérent.es sous mention (notamment avec un annuaire).

Les questions de la pertinence et de la possibilité de paiements en ligne pour les adhésions ou les abonnements sont restées à l'étude sans être actées.

Un intranet devait être mis en place car certains pensaient que cela faciliterait la communication entre les groupes et la fédération.

Plusieurs préoccupations avaient par ailleurs été exprimées comme la mise en avant dès notre page d'accueil d'une démarche « d'éco-conception » (si cela a un sens pour un « outil » numérique), une réflexion sur la réduction des impacts sur la nature des services numériques, la préférence aux logiciels libres et la nécessité de ne pas exclure les personnes sans internet de l'accès à l'information.

En CF d'octobre 2018, des groupes avaient fortement objectés à la possibilité de recours aux « réseaux sociaux ».

Problématique

Réalisé sous Wordpress, le site devait permettre une mise à jour par les salarié.es de la fédération en lien avec un comité éditorial. La maintenance technique devait être assurée par un groupe de maintenance (composé d'adhérent.es et de salarié.es) et par IBSTUDIO, le prestataire qui a assuré sa réalisation.

Mais depuis sa mise en ligne, le site de Nature & Progrès rencontre des difficultés de fonctionnement, de maintenance et d'actualisation.

- A ce jour le site ne dispose pas d'un comité éditorial. Lise Guillermin assure la mise en ligne de la couverture et du sommaire de chaque nouvelle revue. Camille Veron et Geoffroy Raout assuraient aussi la mise à jour des actualités mais cela fait quelques mois que ce n'est plus fait.
- Il n'existe plus de groupe de maintenance technique (groupe de travail bénévoles-salarié.es).
- Le site est trop lent. Plus de la moitié des pages et des requêtes n'aboutissent pas, ce qui monopolisait un temps excessif aux salarié.es.

- L'intranet n'a jamais été mis en fonction du fait de difficultés de travail entre le précédent groupe de maintenance et le prestataire avec qui nous avons dépassé la période de renonciation.
- Les pages des groupes n'ont pas encore été mises en fonction même si un tuto et des codes d'accès sont prêts à être diffusés. Mais la lenteur du site permet difficilement d'envisager une gestion facile de leur page par les groupes locaux.
- L'annuaire des adhérent.es sous mention dysfonctionne depuis le début, ce qui génère des sollicitations de la part de certains adhérent.es. Nous rencontrons aussi des difficultés à le mettre à jour depuis notre base de données interne.
- Au printemps 2021, la COMAC fédérale, en accord avec le Bureau a fait retirer le formulaire de demande de mention en ligne, qui ne figurait pas dans le cahier des charges et dont la logique n'était pas en adéquation avec le SPG. Ce formulaire a été remplacé par les contacts des COMAC locales (ou celui du service de la mention pour les adhérent.es isolé.es).

A propos de l'annuaire en ligne des adhérent.es sous Mention

Jusqu'à présent Hélène Andrianarinosy et Camille Veron assuraient une mise à jour manuelle de l'annuaire, mais ces derniers temps les demandes ne sont plus traitées faute de temps car cette tâche est assez chronophage.

Depuis quelques mois, le Bureau a donné pour consigne aux salarié.es de ne pas passer trop de temps sur le site internet NP.

Lors de la réunion Bureau-salarié.es du 15 novembre, il a été proposé de laisser l'annuaire des titulaires de la mention en ligne tout en intégrant un message d'avertissement quant au fait qu'il n'est pas à jour, mais aussi d'adresser un message (dont les termes peuvent être remises) en réponse aux titulaires de la mention adressant des demandes de modification :

"La fédération N&P n'a pas les ressources actuellement pour assurer les nombreuses demandes de mise à jour de l'annuaire des professionnels. Nous nous excusons de ne pouvoir répondre à votre demande. Si vous considérez que la mise à jour de cet annuaire devrait figurer dans les priorités des missions de la fédération, nous vous invitons à en faire part à votre délégué de groupe afin que ce soit discuté en conseil fédéral."

Seules les demandes visant à être retiré de l'annuaire en ligne seront prises en compte.

- **A quoi et à qui sert l'annuaire en ligne des adhérent.es sous mention ?**

Selon certains cet annuaire permettrait de mettre en lien des adhérent.es sous mention N&P et des consommateurs.trices connecté.es. L'alimentation, les cosmétiques et les produits d'entretien N&P sont recherchés mais pas largement distribués. Mais d'autres solutions plus conviviales existent, en effet les circuits courts et la vente directe sont des pratiques que nous souhaitons mettre en valeur.

- **Dans sa forme actuelle remplit-il son rôle ?**

Non, il manque de lisibilité et il n'est pas intuitif. De plus, il n'est pas à jour.

- **Combien de temps faut-il pour le mettre à jour régulièrement ?**

Si on ne fait que répondre aux demandes, cela nécessite environ 30 minutes par semaine.

Mais ça reste très imparfait car ça veut dire que par défaut l'adhérent.e ne figure pas dans l'annuaire et les infos qui sont déjà en ligne peuvent être obsolètes.

- **Quelles sont les différentes possibilités ?**

- reprise de la mise à jour (en déterminant le temps salarié dévolu). Le cas échéant, il faut revoir le protocole car le ratio temps de travail/résultat n'est pas satisfaisant.

- simple listing mis en ligne (extrait de la base de données)

- annuaire participatif (rempli par les adhérent.es directement ; ex : <https://ferme.yeswiki.net/marchebioaunis/?CartE&facette=checkboxListeStatut=F1>)

Dans ce cas, il pourrait y avoir une validation par un.e salarié.e (pour vérifier qu'il s'agit bien d'un.e adhérent.e sous mention). Ainsi tout.es les adhérent.es et seul.es les adhérent.es qui le souhaitent apparaîtraient dans l'annuaire et décideraient des infos qu'ils ou elles mettent en ligne. Cela permettrait, de plus, de recourir à nouveau à la carte, celle du site n'ayant jamais fonctionné. Mais ne serait ce pas un frein à ce que les groupes trouvent des solutions plus cohérentes (certains groupes ont déjà créé des cartes locales qui informent sur la répartition géographique des adhérent.es sous mention) ?

Le paiement en ligne

Le paiement en ligne était envisagé pour la revue : abonnements et commande d'un numéro. Les gens remplissent le formulaire en ligne, que l'on reçoit par le site, mais souvent n'envoient pas le chèque. Les recettes supplémentaires sont estimées à 1800 € par an si les visiteurs avaient la possibilité de payer en ligne. Cela représenterait une soixantaine d'abonnés en plus. C'est facile à mettre en place sur le site, la prestataire a prévu un module et le crédit coop propose une solution de paiement sécurisé : <https://www.credit-cooperatif.spplus.net/associations-fondations-et-mutuelles/>

Mais encore une fois d'autres solutions plus conviviales existent.

Demandes au CF

Au vu de toutes ces difficultés, le Bureau souhaiterait un débat en CF sur la base de contribution de groupe. Ce permettrait de reposer des orientations.

Questions :

Faut-il continuer d'investir dans ce site internet ? En créer un autre ? Limiter les fonctionnalités (annuaire des titulaires de la mention, paiement en ligne, etc.) ?